

Nice, le 31 Octobre 2024

Le Président de la Formation spécialisée en matière de Santé,  
Sécurité et Conditions de Travail

à :

Mmes et M.M. les membres et invités de la Formation  
spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail  
– Université Côte d'Azur

**Objet :** Convocation à la séance de la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail – Université Côte d'Azur

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail qui se tiendra le :

**14 Novembre 2024 à 9h00 en salle Ulysse – Campus Trotabas**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR :			
<b>1.</b>	<b>Préambule</b>		
1.1	Approbation du PV de la séance de la F3SCT du 18 juin 2024	Document	Avis
<b>2.</b>	<b>Informations</b>		
2.1	Informations générales		
2.2	Information amiante : bilan - avancée des actions		
2.3	Présentation des projets travaux sécurité pour 2025		
2.4	Bilan et programmation des formations en santé et sécurité au travail		
<b>3.</b>	<b>Suivi des travaux de la F3SCT</b>		
3.1	Suivi des préconisations et réponses aux avis émis par la F3SCT du CSAE	Document	
3.2	Retour du GT Visite – Proposition de fonctionnement visite de la F3SCT	Document	Avis
3.3	Retour sur la visite de l'ICN du 4 juillet		
3.4	Programmation de la prochaine visite de la F3SCT – Définition délégation de visite, périmètres, objectifs documents préalables		Avis
<b>4.</b>	<b>Santé et sécurité au travail (F3SCT élargie)</b>		
4.1	Suivi des observations et suggestions inscrites au registre SST	Document	
4.2	Hygiène des locaux		

Les documents préparatoires à cette séance sont disponibles sur l'espace partagé de la FSSCT :

<https://teams.microsoft.com/v2/?whr=unice.fr>

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

**Références :** Décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat  
Décret n°82-453 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique  
Délibération 2022-065 portant création du CSAE au sein d'Université Côte d'Azur  
Arrêté 158-2022 portant nomination des membres du CSAE d'Université Côte d'Azur

### **Listes des membres**

Représentant le président d'Université Côte d'Azur : Marc DALLOZ – Président de la F3SCT  
Accompagnée par Pauline ROBINEAU – DRH

### **Représentant des personnels**

#### *Titulaires :*

Marilyne BAUER  
Zoubida BENOUDA  
Marc GAYSINSKI  
Sarah LABAT-JACQMIN  
Jean Louis PADUANO  
Sabine SANTUCCI  
Vincente TORRE  
Sylvanie Sothy SREY  
Aurélie DELORT  
Nathalie PANTALEON

#### *suppléants :*

Thierry ROSSO  
Philippe GUETTI  
Carine ADAM  
Catherine BRIET  
FERRERO Farida  
CARBILLET Marcel  
Nadia PREVOST  
Dahbia ZIANI  
Séverine BARRALIS  
Alban FOURNIER

### **Invités à cette séance**

Jennifer BAUDON – Secrétariat administratif  
Dr Karine REBOUILLAT – Médecin du Travail  
Delphine DEMOCHAUX RAGGIRI – Inspectrice Santé et Sécurité au Travail  
Christine PERREY – Responsable Qualité de Vie et Conditions de Travail Université Côte d'Azur.  
Jean-François BERNADAC – Conseiller de Prévention  
Les conseiller(e)s de prévention : CNRS Délégation Azur, Observatoire de la Côte d'Azur, INSERM PACA Corse

